



MAIRIE de LAVAU  
**Bernard CARAYON**  
Maire de Lavaur  
Conseiller régional  
d'Occitanie

Lavaur le 10 avril 2026

M. l'abbé Philippe BASTIÉ  
Paroisse de Lavaur  
1 place Saint-Alain  
81500 Lavaur

Monsieur le Curé,

À la suite de la fermeture de l'église Saint-François, décision que j'ai prise pour des raisons de sécurité en fin d'année dernière, nous avons entrepris un certain nombre de démarches pour préparer la réouverture de ce magnifique édifice classé, si cher à la population vauréenne et à notre municipalité.

Après avoir commandé immédiatement une étude auprès d'un architecte du Patrimoine, en lien avec les services de l'Etat (DRAC, ABF), j'ai obtenu un premier diagnostic d'état et un devis estimatif des travaux à conduire sur la charpente et la toiture.

Afin de faciliter une réouverture rapide, nous avons fait également deviser la pose d'un filet de protection et la mise en œuvre de mesures conservatoires afin d'assurer la sécurité du public. Notre investissement a permis d'obtenir un cofinancement à hauteur d'au moins 40% à ce jour.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites prochaines de cette opération. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter à la connaissance des paroissiens ce courrier.

Sachant compter sur votre soutien, je vous prie de croire, Monsieur le curé, à l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

*de la de la*

Bernard CARAYON

## Informations de Bernard CARAYON - Maire de Lavour

De : **Cabinet** <Cabinet@ville-lavour.fr>

Date: lun. 9 févr. 2026

Monsieur le Curé,

Je souhaite porter à la connaissance des paroissiens, comme de vous-même, les informations suivantes relatives à l'église Saint-François.

1. Dès que nous avons eu connaissance de fragilités sur le toit de l'église, j'ai demandé immédiatement à mes services de commander une expertise auprès d'un architecte du Patrimoine et d'un bureau d'études.  
J'ai saisi simultanément M. Le Préfet du Tarn, l'Architecte des Bâtiments de France et les services concernés de la DRAC.
2. À la suite de ce premier diagnostic, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à un architecte du Patrimoine, adossé à un bureau d'études « Structures ». Et, ce, afin de définir et de chiffrer, avec nos partenaires (DRAC, ABF), les premiers travaux d'urgence, à titre conservatoire, évitant une détérioration de l'édifice.

Dans un deuxième temps, les travaux de restauration de la charpente et/ou d'autres éléments de structure éventuellement recensés par le maître d'œuvre, seront engagés après avoir déposé les dossiers de demande de subventions auprès de nos partenaires et obtenu les autorisations administratives pour les travaux.

Je précise que j'avais fait classer notre église au titre des Monuments Historiques, en 1996, lors de la visite de M. Jacques Toubon, alors ministre de la Culture. Normalement, nous devrions obtenir 40 à 45 % de subvention de l'État. Je saisirai, par ailleurs, les Mécènes du Pays de Cocagne, qui pourraient utilement flécher les dons de particuliers et d'entreprises vers ce projet de restauration.

Soyez assuré de notre détermination à vous confier, dès que possible, la réouverture au culte de cette église magnifique et emblématique de notre ville.

Je vous assure, Monsieur le Curé, de mes sentiments les plus respectueux.

Bernard CARAYON

Cabinet du maire et du 1er adjoint

Mairie de Lavour

Tél. : 05 63 83 12 20

Courriel : [cabinet@ville-lavour.fr](mailto:cabinet@ville-lavour.fr)

**LAVOUR** CAPITALE DU PAYS DE COCAGNE



*Cliquez (ou Ctrl + clic) sur un logo pour plus d'informations.*